



Le Sentier, le 18 mars 2026

# MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

**La Municipalité du Chenit  
à son Conseil Communal**

Hôtel de Ville • Grand-Rue 31  
Case postale 128 • 1347 Le Sentier  
021 845 17 21 • [municipalite@chenit.ch](mailto:municipalite@chenit.ch)

## PREAVIS N°06/2026

---

### Développement d'un système d'éco-vaisselle

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

#### 1. Introduction

Inscrit dans le développement de la politique communale en matière de durabilité et faisant suite à des échanges avec des organisateurs de manifestations locales, le projet de mise en place d'un système de lavage et de distribution d'éco-vaisselle à la Vallée de Joux a été examiné au cours de l'année 2025.

Dans un premier temps, la Commune a identifié ses besoins propres liés à l'organisation des événements communaux. Toutefois, l'acquisition d'un stock de vaisselle réutilisable implique la prise en charge des opérations de nettoyage, de stockage ainsi que la mobilisation de personnel dédié à ces tâches. L'expression de besoins complémentaires en vue d'une utilisation lors d'autres manifestations publiques a permis d'élargir la réflexion et d'envisager une approche plus globale du projet.

À la demande de la Municipalité, le Délégué à la cohésion sociale et à la culture, a mené une analyse des prestations existantes dans le Canton. Cette démarche a permis d'identifier les avantages ainsi que les contraintes opérationnelles et financières, tant pour le gestionnaire du système que pour les organisateurs d'événements.

En complément, un sondage a été réalisé auprès d'acteurs culturels, sportifs et associatifs entre le 10 février et le 10 avril 2025. Celui-ci a permis d'affiner l'évaluation des besoins à partir de retours quantitatifs et de mesurer l'intérêt pour un tel dispositif.

Avec un taux de participation de 30% et des avis favorables, ces résultats ont permis la poursuite de l'étude du projet de manière plus approfondie.

Dans le cadre de sa recherche, la Municipalité, par l'intermédiaire de la Municipale en charge de la Cohésion sociale, est entrée en contact avec la Fondation Polyval. Dès les premiers échanges, celle-ci a démontré un intérêt pour le développement d'un tel système sur son site du VIC au Sentier.

## **2. Contexte**

La Vallée de Joux se distingue par un tissu associatif particulièrement dynamique, marqué par de nombreuses manifestations culturelles, sportives et populaires organisées tout au long de l'année. Dans ce contexte, l'utilisation de vaisselle réutilisable lors des événements publics constitue une réponse cohérente et adaptée aux enjeux locaux.

D'un point de vue économique et organisationnel, la mise en place d'un système mutualisé de lavage et de distribution d'éco-vaisselle à l'échelle de la Vallée de Joux offre une solution pragmatique aux organisateurs. Elle permet de simplifier la logistique, de maîtriser les coûts et de garantir une offre homogène et accessible pour l'ensemble des manifestations, indépendamment de leur taille

Sur le plan réglementaire, l'évolution annoncée des législations cantonales en matière d'interdiction de la vaisselle à usage unique rend nécessaire une anticipation à l'échelle locale. En se dotant d'un tel dispositif, la Vallée de Joux se positionne de manière proactive et se prépare à répondre aux futures exigences légales, l'utilisation de contenants lavables et consignés s'imposant comme une nouvelle norme.

De plus, l'adoption de la vaisselle réutilisable s'inscrit pleinement dans la politique communale de durabilité et répond aux attentes d'une population et de visiteurs toujours plus sensibles aux pratiques responsables. Elle contribue à valoriser l'image des manifestations locales et à renforcer l'attractivité de la Vallée de Joux en la positionnant comme une région soucieuse de préserver son environnement.

Parmi les communes vaudoises, nombreuses sont celles qui ont pris l'initiative de subventionner l'usage de gobelets et de vaisselle réutilisables. Certaines ont fait le choix de disposer de leur propre stock en location, alors que d'autres interdisent l'usage de contenants jetables sur leur territoire et/ou lors d'événements publics subventionnés.

Enfin, à titre d'information, le recours à la location de vaisselle réutilisable permet une réduction de coûts d'environ 40% par rapport à l'achat des contenants « jetables » (source : Ville de Vevey, 2024). Un avantage financier évident dans la mesure où les organisateurs de manifestations font face à une augmentation parfois asphyxiante, ou du moins décourageante, de leurs charges fixes.

### 3. « Jetable » vs « Réutilisable »

Les contenants dits « à usage unique », qu'ils soient en plastique (polypropylène – PP), en carton (systématiquement recouvert de PP) ou en bois issu de forêts de culture intensive, présentent un impact environnemental significatif tout au long de leur cycle de vie, depuis leur fabrication et leur transport jusqu'à leur élimination. Ils sont très rarement recyclés et terminent le plus souvent leur courte durée d'utilisation dans la filière des déchets incinérables. Bien que leur quantification précise demeure complexe, les déchets issus des contenants à usage unique, liés à la restauration, à l'événementiel et aux pique-niques, représenteraient environ sept kilogrammes de déchets incinérés par habitant et par année.

**Tableau 1 – Estimations consommation contenants à usage unique**

| Coûts d'investissement                                                                                                                 | Durée amort.                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Consommation totale de contenants à usage unique (carton, plastique, etc.)                                                             | 188 kg par an et par habitant |
| Dont un total de déchets plastiques à usage unique de                                                                                  | 32 kg par an et par habitant  |
| Sur ce total de 32 kg., les déchets plastiques liés à un usage pour la restauration, l'événementiel et les pique-niques sont estimés à | 7 kg par an et par habitant   |

Source : RTS/2023

L'usage généralisé de l'éco-vaisselle dans les manifestations ne permet évidemment pas d'éliminer l'ensemble de ces déchets. Toutefois, cette pratique entraîne nécessairement une réduction globale du volume de déchets collectés et transportés vers l'incinération.

À titre comparatif, le cycle de vie d'un gobelet réutilisable, bien que plus impactant lors de sa phase de fabrication, devient globalement plus favorable que celui d'un gobelet en plastique jetable après seulement sept utilisations. Selon son usage, un tel gobelet peut être lavé entre 200 et 800 fois et être recyclé en fin de vie. Le lavage présente en outre l'avantage d'éliminer les risques sanitaires liés à la présence, dans les contenants jetables non rincés après production, de résidus issus de leur fabrication industrielle, notamment des poussières plastiques ou dérivés pétroliers, substances classées comme cancérogènes avérées.

La réduction de l'impact environnemental doit également être appréciée sous l'angle de la diminution des déchets sauvages dans l'environnement immédiat des manifestations, rendue possible par l'application d'un système de consigne sur les contenants réutilisables. Les gobelets en plastique abandonnés sur la voie publique ou les assiettes en carton laissées sur le domaine public constituent une charge pour la

collectivité, lorsqu'ils doivent être ramassés par les services communaux, et un préjudice pour l'écosystème lorsqu'ils ne sont pas récupérés.

Dans le périmètre direct des manifestations, le recours à des contenants réutilisables permet par ailleurs aux organisateurs de réduire le nombre de bénévoles mobilisés pour les opérations de nettoyage du site et de collecte des déchets. À cet égard, il a été observé qu'un événement propre, caractérisé notamment par des tables exemptes de déchets, favorise une présence prolongée du public et, par conséquent, une augmentation des consommations.

Toutefois, pour certains organisateurs, l'usage de vaisselle consignée est encore perçu en termes de difficultés plutôt que d'avantages, notamment en raison des adaptations logistiques qu'il implique, telles que la gestion des consignes ou la formation des bénévoles. Tout changement de pratique nécessite en effet une phase d'adaptation. Les retours d'expérience montrent toutefois que ces ajustements sont rapidement assimilés par les équipes, le public étant déjà largement habitué à ce type de fonctionnement. Les communes, entre facilitation et contrainte, ont un rôle à jouer pour encourager l'intégration de ces nouveaux usages.

#### **4. Un système local appuyé sur un partenaire local**

En ciblant une mise en location à destination des organisateurs d'événements et de la population, il était impératif de pouvoir s'appuyer sur un partenaire local en mesure d'assurer la gestion, la location, le nettoyage et le stockage de ce matériel. Comme indiqué dans l'introduction du présent préavis, la Fondation Polyval ayant été associée au projet dès les premières phases d'étude, c'est naturellement que la démarche s'est poursuivie avec elle.

La direction de la Fondation a désigné une chargée de projet afin de conduire une étude approfondie. Cette démarche a permis d'évaluer de manière concrète les coûts liés à l'acquisition de tout l'équipement, à son implantation et à l'exploitation. L'engagement manifesté dans ce cadre a constitué un atout déterminant pour l'avancement du projet tant il aurait pu être compliqué de rechercher un autre partenaire intéressé. La gestion d'un système d'éco-vaisselle limité à l'échelle de la Vallée de Joux n'aurait pas permis à un acteur à but lucratif de dégager une marge suffisante.

Présente à la Vallée de Joux depuis 1981, la Fondation Polyval est une entreprise sociale à vocation industrielle qui propose des postes de travail adaptés à des personnes présentant des limitations physiques et/ou psychiques. L'intégration du projet d'éco-vaisselle au sein de ses ateliers constitue une opportunité de développement à même de pérenniser l'activité au Sentier et les emplois qui y sont liés.

Actuellement, pour la location de vaisselle réutilisable, quelques acteurs privés se partagent le marché vaudois derrière le leader romand Ecomanif SA, dont l'actionnariat est en main de communes du Nord-Vaudois regroupées dans la STRID

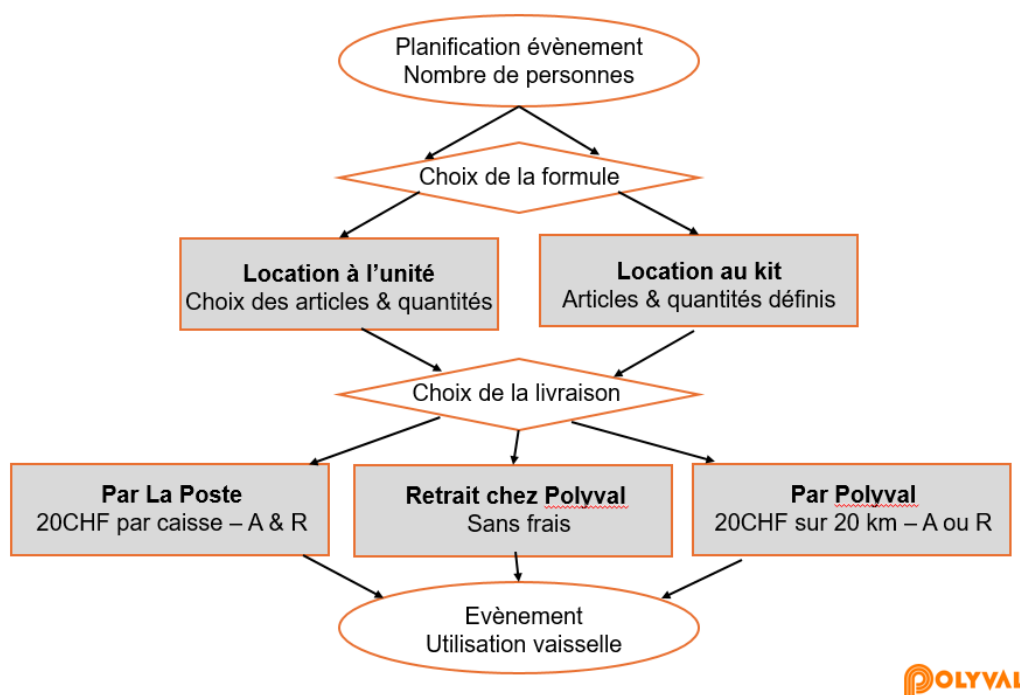
(déchetterie intercommunale d'Yverdon). Si les prestations proposées par cette entreprise sont de qualité, les tarifs de location comme les frais de livraison appliqués pour la région sont élevés, atténuant ainsi l'avantage concurrentiel du « réutilisable » face au « jetable ».

En proposant des tarifs environ 20% plus avantageux, la Fondation Polyval présente une alternative économiquement intéressante, en plus des autres avantages liés à un service de proximité.

## 5. Système de location et tarifs

La Fondation Polyval a présenté, dans son étude de projet, un processus basé sur deux formules de location, « à l'unité » ou « en kit », et plusieurs options de livraison/retrait.

**Schéma 1 – Fonctionnement du système de réservation-retrait-livraison.**



Source : étude Polyval 2025

## Schéma 2 – Exemples de kits proposés à la population/entreprises.

|                                                                                   |                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <u>Kit Drinks</u><br>Gobelet 3 et 5 dl, verre à pied                                                                            |
|  | <u>Kit Apéro</u><br>Assiette, couteau, fourchette, verre à pied, long drink                                                     |
|  | <u>Kit Complet</u><br>Assiette, bol, couteau, cuillères café et soupe, fourchette, gobelet 3 et 5dl, long drink et verre à pied |

Source : étude Polyval 2025

Tableau 2 – Exemples de tarifs par kits selon le nombre de personnes

| Convives | Kits Drinks | Kit Apéro  | Kit Complet |
|----------|-------------|------------|-------------|
| 30       | CHF 25.90   | CHF 37.90  | CHF 55.90   |
| 40       | CHF 31.20   | CHF 47.20  | CHF 71.20   |
| 50       | CHF 36.50   | CHF 56.50  | CHF 86.50   |
| 80       | CHF 52.40   | CHF 84.40  | CHF 132.40  |
| 100      | CHF 63.00   | CHF 103.00 | CHF 163.00  |
| 150      | CHF 89.50   | CHF 149.50 | CHF 239.50  |
| 200      | CHF 116.00  | CHF 196.00 | CHF 316.00  |

Source : étude Polyval 2025

L'analyse comparative des tarifs de location à l'unité entre Ecomanif SA et la Fondation Polyval met en évidence un avantage financier notable pour le projet présenté dans ce préavis. En effet, le coût global de location s'avère plus avantageux, notamment grâce à des frais de livraison réduits, voire inexistantes en cas de retrait sur place. À cela s'ajoutent des tarifs de location inférieurs pour la majorité des produits concernés. Comme le démontre l'annexe, il est estimé que pour un événement relativement conséquent (900 convives), une économie de plus de CHF 600.00 (-26%) sera possible pour les organisateurs locaux.

## 6. Plan de financement

Afin de mener à bien ce projet, des travaux seront nécessaires pour adapter les locaux du VIC en vue de l'installation de la chaîne de lavage et de conditionnement. Des investissements devront également être réalisés par la Fondation Polyval pour l'achat de la machine à laver la vaisselle, du matériel de nettoyage, de stockage, de transport et évidemment pour l'acquisition du stock de vaisselle. Sur la base des devis reçus,

celle-ci a évalué l'investissement requis pour la mise en place et l'exploitation de ce nouvel atelier. Le tableau suivant résume les postes de dépenses.

**Tableau 3 – Résumé des investissements**

| Postes                                                                                                                                                        | Montants              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Installation et travaux                                                                                                                                       | CHF 45'000.00         |
| Tunnel UPster KM280                                                                                                                                           | CHF 73'000.00         |
| Caisses de transports et couvercles – 154 caisses Rako 60L<br>Étagères de rangement – 9 pièces<br>Divers articles (poubelles, rack pour lave-vaisselle, etc.) | CHF 18'000.00         |
| Vaisselle floquée – 27'000 pièces                                                                                                                             | CHF 26'000.00         |
| <b>BUDGET TOTAL</b>                                                                                                                                           | <b>CHF 162'000.00</b> |

**Illustration 1 – Tunnel de lavage/séchage pour vaisselle plastique UPster KM280.**



Source : [www.meilko.com](http://www.meilko.com) 2025

En complément de l'investissement de base à charge de la Fondation Polyval, la Commune du Chenit assure une participation au financement en sa qualité de requérante. En complément, les deux entités ont conjointement sollicité le soutien de la Fondation Paul-Edouard Piguet pour participer aux coûts d'investissement. Celle-ci a répondu favorablement à cette demande, en subordonnant toutefois son appui à

l'acceptation du présent préavis par le Conseil communal. Cet engagement bienvenu nous permet de vous présenter aujourd'hui une clé de répartition du financement.

**Tableau 4 – Répartition du financement**

| <b>Financements</b>           | <b>Montants</b>       |
|-------------------------------|-----------------------|
| Fondation Polyval             | CHF 45'000.00         |
| Fondation Paul-Edouard Piguet | CHF 54'000.00         |
| Commune du Chenit             | CHF 64'000.00         |
| Divers et imprévus            | CHF 7'000.00          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>CHF 170'000.00</b> |

Il est à relever que le présent préavis ne porte que sur les frais d'investissement liés à ce projet, les frais de fonctionnement et d'exploitation étant assumés par la Fondation Polyval.

La Commune du Chenit, en s'engageant à hauteur de CHF 71'000.00 du budget total, apporte une contribution modeste au regard des apports de ce futur service destiné à la collectivité comme à son propre usage. Avec cette solution locale, pratique et accessible, elle pourra ainsi accompagner les organisateurs de manifestations vers l'adoption de pratiques durables répondant aux attentes du public comme aux adaptations à venir des exigences légales.

## **7. Amortissement**

L'investissement de la Commune du Chenit se matérialise donc par une participation financière au projet à l'attention de Polyval et n'est de ce fait pas soumis à l'amortissement.

| <b>Coûts d'investissement</b> |                      | <b>Durée amort.</b> |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|
| Participation Communale       | CHF 71'000.00        | Pas d'amortissement |
| <b>TOTAL TTC</b>              | <b>CHF 71'000.00</b> |                     |

L'endettement net au 28.02.2026 est de CHF 6'062'282.00

## 8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

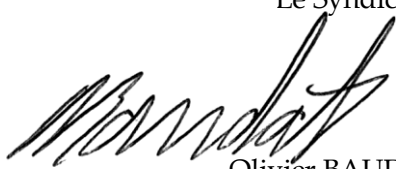
### LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 06/2026,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

1. accorde un crédit de CHF 71'000.00 (septante et un mille francs) à la Municipalité pour participer au développement d'un système d'éco-vaisselle ;
2. autorise la Municipalité à emprunter, si nécessaire, la somme de CHF 71'000.00 (septante et un mille francs) dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.00 de la législature 2021-2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic  Le Secrétaire   
  
Olivier BAUDAT Philippe RUPP

Séance du Conseil communal du 11 mai 2026

Délégués municipaux : - Mme Raffaella CANTONE MEYLAN, Municipale  
- M. Bertrand MEYLAN, Municipale

Autres délégué e s : - M. Cyril MAILLEFER, Délégué la cohésion sociale et à la culture  
- Mme Adeline GROHE, Responsable Projets, Fondation Polyval  
- M. Yann LEUENBERGER, Directeur, Fondation Polyval

Annexes : - Annexe 1 – Sondage « écovaisselle », Commune du Chenit  
- Annexe 2 – Projet « Vaisselle Durable », Fondation Polyval  
- Annexe 3 – Comparatif tarifs avec EcoManif SA pour 900 convives